



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 12 MARS 2019
fixant la composition du jury du concours pour le recrutement externe sur titres et travaux d'ingénieurs de police technique et scientifique de la police nationale -session 2019

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2002-811 du 3 mai 2002 portant statut particulier du corps des ingénieurs de police technique et scientifique de la police nationale;

Vu l'arrêté du 19 août 2013 relatif à l'organisation, à la nature et au programme des épreuves des concours d'ingénieur de police technique et scientifique de la police nationale ;

Vu l'arrêté du 25 février 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement externe sur titres et travaux d'ingénieurs de police technique et scientifique de la police nationale ;

Sur proposition du directeur général de la police nationale,

Arrête :

Article 1^{er}

En application de l'article 4 de l'arrêté du 19 août 2013 susvisé, le jury du concours externe, sur titres et travaux, d'ingénieur de la police technique et scientifique de la police nationale, est composé comme suit pour la session ouverte au titre de l'année 2019 :

PRÉSIDENT DU JURY

Monsieur Franck COURSON, commissaire divisionnaire, représentant le directeur central du recrutement et de la formation de la police nationale.

VICE-PRESIDENTE DU JURY

Madame Marie-Thérèse THEVENOT, directrice du laboratoire de police scientifique de Lyon.

DIRECTION CENTRALE DE LA POLICE JUDICIAIRE

Madame Estelle DAVET, commissaire divisionnaire, division nationale de la documentation criminelle et de la coordination de la police technique.

Monsieur Cédric CACHAT, ingénieur, division nationale de la documentation criminelle et de la coordination de la police technique.

SERVICE CENTRAL DE LA POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

Madame Christel SIRE-COUPET, ingénieure principale, service central de la police technique et scientifique à Ecully.

Madame Isabelle CURE, ingénieure en chef de police technique et scientifique, division des ressources humaines et des moyens au service central de la police technique et scientifique à Ecully.

INSTITUT NATIONAL DE POLICE SCIENTIFIQUE

Madame Marie Thérèse THEVENOT, directrice du laboratoire de police scientifique de Lyon.

Madame Geneviève BETRAND, ingénieur, laboratoire de police scientifique de Lille.

DIRECTION CENTRALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Madame Nathalie VEREQUE, ingénieure, direction départementale de la sécurité publique du Rhône.

Monsieur Jérôme KABARADJIAN, ingénieur principal, direction départementale de la sécurité publique du Rhône.

PSYCHOLOGUES :

Madame Christine PLOCQ, psychologue, direction zonale au recrutement et à la formation de la police nationale.

Madame Emmanuelle ARNOUX, psychologue, direction zonale au recrutement et à la formation de la police nationale.

PERSONNALITES QUALIFIEES

ELECTRONIQUE :

Monsieur Jacques LAFFONT, professeur agrégé, Polytech Clermont-Ferrand.

Monsieur Alexis LANDRAULT, maître de conférences à l'université d'Auvergne en génie électrique. Enseignant à Polytech Clermont-Ferrand.

Monsieur Rémy CELLIER, docteur, Enseignant - Chercheur, CPE Lyon, Département Électronique, Télécommunications Informatique, Laboratoire Institut des Nanotechnologies de Lyon, Équipe Conception, Université de Lyon.

Monsieur Hugo LONGUESPE, ingénieur en chef, service central de police technique et scientifique

INFORMATIQUE :

Monsieur Laurent PENE, ingénieur en chef, service central de police technique et scientifique.

Monsieur Pascal PERENON, ingénieur principal, service central de police technique et scientifique

Monsieur Cédric CACHAT, ingénieur, division nationale de la documentation criminelle et de la coordination de la police technique.

Monsieur Olivier TORREQUADRA, professeur d'informatique, Institution des Chartreux Chassieu

TRAITEMENT DU SIGNAL:

Monsieur Jacques LAFFONT, professeur agrégé, Polytech Clermont-Ferrand.

Monsieur Alexis LANDRAULT, maître de conférences à l'université d'Auvergne en génie électrique. Enseignant à Polytech Clermont-Ferrand.

Monsieur Rémy CELLIER, docteur, Enseignant - Chercheur, CPE Lyon, Département Électronique, Télécommunications Informatique, Laboratoire Institut des Nanotechnologies de Lyon, Équipe Conception, Université de Lyon.

Monsieur Christophe STECCOLI, ingénieur, service central de police technique et scientifique

Article 2

Sont désignés comme examinateurs qualifiés pour chacune des langues suivantes :

ALLEMAND :

Madame Marie Sabine BERNADOTTE, service central de police technique et scientifique.

ANGLAIS :

Monsieur Serge BEAUFILS, direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale.

Madame Stéphanie DECOURTEIX, direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale.

ESPAGNOL :

Madame Céline VALQUE DEVESA, direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale.

Monsieur Eddie RENGIFO, ingénieur, service central de police technique et scientifique.

ITALIEN :

Monsieur Grégoire PINTUS, service central de police technique et scientifique.

Madame Delphine TREMAILLE, direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale.

ARABE :

Madame Lofti OUAZRY, direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale.

Article 3

Le directeur central du recrutement et de la formation de la police nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **12 MARS 2019**

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation :

Le sous-directeur du recrutement
et des dispositifs promotionnels

Alain WINTER